

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi



AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : « Finale des 4 Nations »

Dates complètes : du 12 au 14 octobre 2018

Lieu : école de voile du B.R.Y.C.

Autorité organisatrice : Bruxelles Royal Yacht Club



La mention « DP » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans « Les Règles de Course à la Voile » 2017 / 2020
- 1.2. le règlement du « Port de Bruxelles »
- 1.3. Selon RCV 87, les règles de classe sont d'application
- 1.4. L'annexe P1 est d'application
- 1.5. en cas de traduction de cet avis de course le texte en français prévaudra.

2. PUBLICITE

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Règlementation World Sailing 20.9.2 s'applique. (DP)

La publicité pour le tabac est interdite en Belgique

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la «Classe NEO 495»
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant à :
fb402018@skynet.be (Mady Fobert)
ou info@bryc.be

Adresse postale : Bruxelles Royal Yacht Club
chaussée de Vilvorde, 1
1020 Bruxelles
Belgique.

- 3.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) devront présenter au moment de la confirmation de l'inscription :
 - leur licence de voile (en conformité avec leur autorité nationale) ainsi que leur attestation médicale si nécessaire.
 - si nécessaire : l'autorisation de port de publicité (en conformité avec leur autorité nationale)
 - le certificat de jauge ou de conformité
 - l'adhésion à la «Classe Néo 495 » 2018 pour chaque bateau

4. DROITS A PAYER

Le montant de l'inscription est fixé à 50 € par personne (barreur et équipier).

5. PROGRAMME

- 5.1. Confirmation de l'inscription : vendredi 12 octobre de 10H à 12H30 / de 13H30 à 14H30 et samedi 13 octobre de 8H30 à 9H30
- 5.2. Jauge et contrôle : vendredi 12 octobre de 10H à 12H30 et de 13H30 à 14H30 et samedi 13 octobre de 8H30 à 9H30
- 5.3. Entraînement pour ceux qui le désirent : vendredi 12 octobre après-midi (à partir de 14H30)
- 5.4. Cocktail de bienvenue : le vendredi 12 octobre à 18H30
- 5.5. Jours de course :
samedi 13 octobre : 1^{er} signal d'avertissement à 10H30, fin des manches à 17H30 maximum.
Soirée des équipages à 19H30

dimanche 14 octobre : 1^{er} signal d'avertissement à 10H. Plus de départ donné après 15H30.
Remise des prix à 18H

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et annexes éventuelles seront disponibles lors de la confirmation des inscriptions.

7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront de type « banane ».

8. CLASSEMENT

- 8.1. Quatre courses doivent être validées pour constituer une série.
- 8.2. Quand moins de 5 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- 8.3. Quand 6 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant le plus mauvais score.

9. COMMUNICATION

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre, ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux (DP).

10. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. Voir RCV 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant que pendant et qu'après la régate.

11. ASSURANCE

Les concurrents devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 millions d'euros.

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

« BRUXELLES ROYAL YACHT CLUB »

Mady Fobert
1, chaussée de Vilvorde
1020 Bruxelles
Belgique

Téléphone fixe (Mady Fobert) : 00 32 2 241 73 81

Portable : 00 32 475 21 10 86

Mail : fb402018@skynet.be

